



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 23563

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur une des revendications exprimées par les associations de retraités à propos de leur pouvoir d'achat. Attachés comme tous les Français à leur régime de prévoyance sociale fondé sur la solidarité nationale, les retraités sont conscients des efforts à consentir pour assurer sa pérennité et tiennent à y participer aux côtés des actifs. Cependant, au nom de la justice sociale, ils demandent que les retraites nettes de la sécurité sociale soient indexées sur les salaires nets. Selon eux, l'indexation sur les prix ne doit être que provisoire. De plus, dans un souci de justice sociale qui impliquerait les actifs et les retraités dans un effort identique sur leur pouvoir d'achat, ils souhaitent que soit appliqué le principe selon lequel aucun appel à financement, quelle qu'en soit la destination (couverture du déficit de l'assurance maladie, allocation dépendance ou autre), ne soit exclusivement appliqué aux retraités. Il lui demande de lui donner des éléments de réponse destinés aux attentes des retraités.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23563

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 janvier 1999, page 14